

Monsieur le Président, en février dernier, alors que la guerre du Golfe faisait rage, le Premier ministre du Canada a exigé avec énormément de fermeté que tous les pays renouvellent leur engagement à l'égard du contrôle des armements. En ce qui concerne les armes nucléaires, il est plus que temps, me semble-t-il, de prendre des mesures décisives.

Nous savions que la prolifération des armes conventionnelles et des armes de destruction massive dans le Tiers monde représentait une menace de plus en plus grave pour la sécurité mondiale. Il a cependant fallu que des missiles SCUD s'abattent sur Riyad et Tel Aviv pour nous le remémorer de douloureuse manière.

Qui contrôle véritablement les armes nucléaires, en Union soviétique? Cette question, qui ne laisse pas de nous inquiéter, nous fera-t-elle enfin comprendre qu'il y a beaucoup trop de ces armes dans le monde? En ce qui concerne la prolifération verticale, le traité START porte bien son nom : il s'agit là d'un bon début. Mais il faut aller plus loin, et trouver les moyens de poursuivre ce qui a si bien commencé.

Alors seulement pourrons-nous nous attaquer avec une efficacité renouvelée à la question de la prolifération des pays qui se dotent d'armes nucléaires - c'est-à-dire la prolifération horizontale. Bref, il faut mettre un terme - et définitivement - à cette folie.

La fin de la guerre froide, qui a été le sujet de prédilection de tant de ces réunions de la CSCE, a permis aux Nations-Unies de contrer avec fermeté les ambitions de l'Iraq. Le succès de cette entreprise nous a fourni une occasion de consolider la sécurité mondiale en renforçant le rôle des Nations Unies.

Elle nous a en même temps fourni la preuve tangible et la justification voulue pour mettre un terme à la prolifération des armes conventionnelles et des armes de destruction massive dans les régions instables du monde.

Le Canada estime que la CSCE peut être une tribune propice à la prise de mesures collectives contre la prolifération des armes. Nous allons continuer d'encourager la CSCE dans cette voie au moment où nous nous engageons dans la période critique du renouvellement du traité de non-prolifération.

Mais même si les Nations Unies peuvent plus facilement faire échec à une agression, cela ne suffira pas à assurer la sécurité dans le monde. Il faut aussi garantir celle des régions. Nous devons conclure des accords coopératifs pour éliminer les causes sous-jacentes de l'insécurité et de l'instabilité.

J'entends par là les conflits frontaliers et interethniques ainsi que les guerres civiles qui pourraient compromettre la sécurité en Europe. C'est afin de gérer de telles crises que nous avons